



PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction des Collectivités
et du Développement Local

Bureau des procédures environnementales
Réf : DCDL/BCEIP-NJ/2019-
Affaire suivie par : Nathalie JULIEN
Tél. : 04.66.36.43.06
Télécopie : 04.66.36.40.64
[courriel : danielle.lancry@gard.gouv.fr](mailto:danielle.lancry@gard.gouv.fr)

NIMES, le 23 AVR. 2019

Le Préfet
à

Mesdames et messieurs les membres
de la Commission de Suivi de Site (CSS)
dans le cadre du fonctionnement de la
société SYNGENTA à AIGUES-VIVES.

OBJET : Réunion de la CSS dans le cadre du fonctionnement de la société SYNGENTA, sur le territoire de la commune d'AIGUES-VIVES.

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) dans le cadre du fonctionnement de la société SYNGENTA à AIGUES-VIVES se tiendra le :

**mercredi 15 mai 2019+ à 9H30
salle du Conseil municipal
mairie d'Aigues-Vives**

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Bilan de fonctionnement par la société SYNGENTA et par l'inspecteur des installations classées.
- Présentation de l'instruction ministérielle du 6 novembre 2017 relative à la mise à disposition et aux conditions d'accès des informations potentiellement sensibles pouvant faciliter la commission d'actes de malveillance dans les installations classées pour la protection de l'environnement.
- Suivi du plan de prévention des risques technologiques (PPRT).
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette réunion, ou, en cas d'empêchement, de vous faire représenter par votre suppléant.

Pour les membres de la commission ne pouvant se faire suppléer, je rappelle que vous avez également la possibilité de donner mandat à un autre membre de la CSS.

Le préfet,
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE



DESTINATAIRES

Collège « Administrations de l'Etat »

Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ou son représentant
Le Directeur du service départemental d'incendie et de secours, ou son représentant
Le Chef du service interministériel de défense et de protection civile, ou son représentant
Le Directeur départemental des territoires et de la mer, ou son représentant
Le Chef de l'unité territoriale du Gard de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, ou son représentant

Collège des « Elus de collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés »

Monsieur Jacky REY, maire d'Aigues-Vives
Monsieur Gérard DUPLAN, adjoint au maire de Mus
Monsieur Freddy CERDA, maire de Gallargues-le-Montueux
Monsieur Philippe FOURNIER LEVEL, conseiller communautaire de la CC Rhône Vistre Vidourle
Monsieur René BALANA, conseiller communautaire de la CC Rhône Vistre Vidourle
Madame PRUVOT, conseillère départementale du canton de Calvisson

Collège des « Riverains d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou associations de protection de l'environnement dont l'objet couvre tout ou partie de la zone géographique pour laquelle la commission a été créée »

Monsieur Yves AURIER, Société de Protection de la Nature du Gard
Monsieur Christian CAMELIS, Société de Protection de la Nature du Gard,
Monsieur Michel TUDELA, riverain
Monsieur Ludovic MARECHAL, riverain
Monsieur Philippe LETRILLARD, riverain

Collège « Exploitants d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou organismes professionnels les représentant »

Monsieur Arturo ASTRAY, directeur
Madame Céline THORE, responsable QHSE
Monsieur Thierry OZIL, responsable service de production
Monsieur Sylvain MAGNAUDEIX, responsable service ingénierie
Monsieur Mathieu MOUTON, responsable service planning-logistique-vmc
Monsieur Sylvain HADJ, responsable environnement

Collège « Salariés de l'installation classée pour laquelle la commission a été créée »

Madame Solenne GOUTORBE, membre du CE
Monsieur Laurent VERRIEUX, membre du CE et du CHSCT, délégué du personnel
Monsieur Didier HERMELLE, membre du CE et du CHSCT
Monsieur Laurent MARTORANA, membre du CE, délégué du personnel
Monsieur Patrick BENEZECH, membre du CE